



**1<sup>er</sup> mai 2020**

## **Plus que jamais, défendre les droits des travailleurs !**

Le 1<sup>er</sup> Mai est une journée de luttes et de solidarité internationale au cours de laquelle partout dans le monde les travailleurs expriment leurs revendications.

Cette année, le 1<sup>er</sup> Mai se déroule dans un contexte inédit. La crise sanitaire nous interdit d'organiser un rassemblement, pour autant le confinement ne nous empêchera pas de porter nos revendications.

La pandémie qui frappe l'ensemble du globe touche particulièrement les français soumis à un confinement rendu indispensable par la crise sanitaire.

Cette crise frappe les salariés soumis parfois à une inacceptable mise en danger, à une déréglementation généralisée du droit du travail et à une incertitude sur l'avenir de leur emploi.

Face à la crise sanitaire et au confinement de la population, nos organisations constatent que la vie s'organise grâce aux oubliés, aux invisibles de notre société, qui continuent à travailler, le plus souvent au risque de leur propre vie.

Nos organisations saluent l'ensemble des personnels de santé, en première ligne contre le virus, après que les gouvernements successifs ont refusé la moindre écoute aux revendications qu'ils portaient en termes de conditions de travail, de recrutement et de moyens indispensables à leur mission.

Il y a aussi tous les salariés, très souvent des femmes, des précaires, du commerce, de l'agro-alimentaire, du paramédical, du social, du nettoyage..., ainsi que tous les agents de la fonction publique qui ont continué d'assurer leurs missions de service publics, et plus largement ceux et celles qui travaillent au service de la population. C'est la France du smic et des « régimes spéciaux » qui permet au pays de fonctionner.

Par leur nombreuses initiatives et revendications communes ces dernières années pour défendre les droits des salariés et exiger l'augmentation des salaires, nos organisations syndicales n'ont pas attendu cette crise sans précédent pour « découvrir » comme certains, le rôle essentiel de tous ces gens souvent méprisés, toujours dévalués. Nos organisations n'ont pas davantage attendu ce moment si difficile à vivre pour défendre et promouvoir la place des services publics comme des outils indispensables à l'intérêt général !

Nos organisations syndicales constatent la justesse de leurs revendications et des combats qu'ils ont menés ces derniers mois et en particulier pour le maintien de notre système de protection sociale solidaire (Sécurité sociale, retraites, assurances chômage, santé...) sans lequel la crise sanitaire aurait encore plus de conséquences sur les salariés.

C'est l'assurance chômage qui permet à 10 millions de salariés de bénéficier de l'activité partielle en France (50000 en Mayenne), alors qu'au même moment dans de nombreux pays, des millions de salariés prennent le chemin du chômage total et de la pauvreté.

Nos organisations syndicales dénoncent l'incurie du gouvernement à gérer cette crise.

Nous avons condamné régulièrement les mensonges servis depuis le début de la crise sanitaire sur les moyens de protections des salariés, en particulier dans les hôpitaux et Ehpad. Nous dénonçons les incohérences du gouvernement et de Macron qui d'un côté imposent un confinement strict et de l'autre font pression sur les salariés pour aller travailler dans des entreprises non essentielles, en les mettant de fait directement en danger, ainsi que leur entourage.

.../...

Macron a annoncé le 13 avril son objectif : la reprise économique, et un cap le 11 mai. Pour cela ; il annonce la réouverture des écoles. Nos organisations dénoncent l'amateurisme, la précipitation et l'irresponsabilité du gouvernement et du Président de la République. Chacun l'a compris à travers cette décision de déconfinement et de réouverture des écoles, c'est une reprise de l'économie coûte que coûte qui est recherchée, au détriment de la santé, de la sécurité et de la vie de toute la population.

**Pour Macron, la priorité c'est l'économie et la finance, pas la santé.**

Nous refusons toute réouverture d'établissements scolaires sans que les conditions de sécurité soient réunies (tests systématiques, matériel de protections adapté et en quantité suffisante...). Ces conditions étant loin d'être réunies, aujourd'hui, nos organisations invitent les agents des écoles (enseignants et non enseignants) à faire valoir leur droit de retrait.

**A l'occasion de ce 1<sup>er</sup> Mai si particulier, nos organisations syndicales entendent, dans le prolongement de leur action quotidienne, affirmer leur détermination :**

- ✚ À voir garanties sur tous les lieux de travail, la santé et la sécurité de tous les travailleurs. Nous invitons les salariés à utiliser le droit de retrait partout où les conditions de sécurité ne sont pas réunies.
- ✚ À voir garanties les libertés fondamentales, en particulier la liberté syndicale, et le droit de grève.
- ✚ À faire respecter les droits des travailleurs que le Medef et ses associés entendent mettre à mal en profitant de la crise sanitaire ! Des semaines à 60 heures de travail, la perte des congés, des jours de repos, le travail dominical étendu, les abus sur le télétravail ne sont pas acceptables ! Nous exigeons l'abrogation immédiate des ordonnances dérogeant au code du travail et une loi interdisant toute suppression d'emploi et de tout licenciement pendant la période actuelle.
- ✚ À obtenir le retrait définitif de la contre-réforme des retraites, de l'assurance chômage, de la loi de transformation de la fonction publique, et de la réforme ma santé 2022.
- ✚ À reconquérir la sécurité sociale, à défendre l'hôpital public et leurs agents.
- ✚ À poursuivre le combat pour mettre un terme à la destruction systématique des services publics et au contraire engager un vaste plan d'investissements pour répondre aux besoins essentiels de la population.
- ✚ À obtenir de vraies revalorisations du SMIC et des salaires, dans le secteur privé comme dans la fonction publique, ainsi que des pensions ! Les paroles de reconnaissance, les applaudissements, les primes données au bon vouloir des employeurs, des aides ponctuelles aux plus modestes ne suffiront pas aux travailleurs !
- ✚ À obtenir le maintien à 100 % du salaire en chômage partiel.
- ✚ À défendre les plus précaires, vacataires, intérimaires, intermittents, services civiques qui payent le prix fort de la situation sanitaire, comme les sans-papiers, SDF aujourd'hui ignorés sur le plan sanitaire comme social.

A l'occasion de ce 1<sup>er</sup> Mai, nos organisations affirment que ce n'est pas aux travailleurs de payer la crise générée par les choix politiques d'un système capitaliste qui n'a de cesse de mettre les profits avant la vie... comme en témoignent ces distributions indécentes de dividendes aux actionnaires que nous observons en pleine crise sanitaire, économique et sociale.

**Le monde d'après, beaucoup en parlent, nos organisations ont d'ores et déjà des propositions pour en faire un monde de justice sociale.**

**Nos organisations syndicales resteront sur le terrain qui est le nôtre, en défendant les intérêts des salariés des retraités et des privés d'emploi.**

**CONTACTS :**

**CGT**  
**02 43 53 20 73**

**FO**  
**02 43 53 42 26**

**FSU**  
**02 43 53 54 60**

**SOLIDAIRES**  
**02 43 67 17 35**